

## **Inauguration du « 30 Create in Paris-Saclay » :**

**Un espace novateur de coworking et d'accompagnement à l'entrepreneuriat,  
réponse concrète à l'évolution des modes de travail**



**Le 26 septembre, à Massy, Alexandra Dublanche, vice-Présidente de la Région Île-de-France en charge du développement économique, Michel Bournat, Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, et Igor Trickovski, élu en charge de l'entrepreneuriat, ont inauguré « Le 30, Create in Paris-Saclay », en présence de Nicolas Samsoen, Maire de Massy.**

**Espace de coworking et centre de ressources pour les porteurs de projet, « Le 30 » regroupe en un seul et même lieu une large palette d'expertises et de services. Il s'adresse à des utilisateurs multiples : créateurs d'entreprise, dirigeants et salariés nomades à la recherche d'un environnement de travail stimulant, mais aussi grands comptes et TPE/PME souhaitant développer des alternatives efficaces et conviviales au télétravail classique.**

**« Le 30 » apporte ainsi des réponses concrètes à l'évolution des modes de travail, soumis à de nouveaux enjeux : croissance de l'entrepreneuriat, mobilité, essor des démarches collaboratives...**

### **Un centre de ressources et d'accompagnement à l'entrepreneuriat**

En 2017, 591 267 créations d'entreprises ont été enregistrées en France, soit le plus haut niveau atteint depuis 2011<sup>1</sup>. Une dynamique positive également observée en Île-de-France, notamment sur la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay où l'entrepreneuriat constitue un pilier majeur du développement économique.

Pour accompagner cet essor entrepreneurial et optimiser le potentiel de croissance et d'emplois associé, Paris-Saclay a souhaité proposer aux porteurs de projets du territoire un centre de ressources et de coworking dédié.

« Le 30 » associe plusieurs fondamentaux pour créer et développer son entreprise à Paris-Saclay :

- Un accompagnement continu et permanent avec des experts de la création d'entreprise ;
- Un accès simple à une information fiable et complète ;
- La possibilité d'échanger avec d'autres entrepreneurs et travailleurs d'horizons variés ;
- Un suivi personnalisé au cours des premières années d'activité.

Soutenu par la Région Île-de-France, « Le 30 » s'inscrit dans le dispositif d'accompagnement régional Entrepreneur#Leader, permettant de mobiliser et d'accompagner les acteurs de la création d'entreprise à chaque étape de leur projet : formalités, conseil juridique, financement, etc. Des conseillers de l'agglomération et des partenaires spécialisés sont présents en permanence sur place pour informer, conseiller et orienter les créateurs.

Les porteurs de projet peuvent ainsi à la fois, profiter de réponses précisément adaptées à leur parcours de création et de développement, et d'un espace de coworking novateur dans sa conception et ses services intégrés.

<sup>1</sup> Source : Observatoire de l'AFE - Agence France Entrepreneur – Évolution annuelle – Juillet 2018

## Un espace de coworking pertinent pour répondre aux nouveaux modes de travail

Au-delà des services d'accompagnement individuels et collectifs visant à stimuler et développer l'entrepreneuriat, « Le 30 » propose une gamme de services élargis en parfaite adéquation avec les modes de travail actuel :

- Des animations variées au service de la montée en compétences : des ateliers thématiques et des rendez-vous « business » dédiés aux résidents du territoire mais aussi des conférences ouvertes à tous les professionnels ;
- Des espaces de travail mixtes et flexibles : coworking, bureaux privatifs, salles de réunion... ;
- Des espaces de détente et de convivialité.

### « Le 30 » en chiffres

- 430 m<sup>2</sup> de surface
- 26 postes de coworking en « open-space »
- 7 postes de coworking en espace « silence »
- 1 couveuse d'entreprise
- 3 salles de réunion
- 3 bureaux privatifs
- 8 euros la ½ journée l'accès à un poste de coworking

Lieu d'émulation et d'échanges propice au développement de chaque projet et à l'épanouissement de chacun, « Le 30 » est aussi ouvert aux travailleurs et dirigeants nomades en recherche d'un environnement de travail stimulant et accessible facilement. « Le 30 » est ainsi stratégiquement situé à deux pas des gares RER et TGV de Massy.

Il ouvre aussi de nouvelles perspectives aux grandes entreprises, TPE et PME désireuses de développer de nouvelles alternatives au télétravail. Si cette pratique se développe en effet progressivement et rencontre un réel succès auprès d'un nombre croissant de salariés et d'entreprises, notamment dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'information et de la communication, des craintes peuvent contribuer à freiner son développement. Parmi elles, la crainte de l'isolement du travailleur, à laquelle « Le 30 » offre une réponse pratique et opérationnelle.

### Le regard des Élus :

*« Avec le 30, la Communauté d'agglomération apporte une réponse complète aux créateurs et aux entrepreneurs qui souhaitent se développer au cœur de l'écosystème Paris-Saclay ».*

**Michel Bournat, Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay**

*« Le 30 est la porte d'entrée pour tous les créateurs d'entreprise qui veulent se donner les meilleures chances de réussite ».*

**Igor Trickovski, élu en charge de l'entrepreneuriat à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay**

#### Le « 30 » :

30, avenue Carnot - 91300 Massy  
Tél. : 01 64 47 67 23  
E-mail : [letrente@paris-saclay.com](mailto:letrente@paris-saclay.com)  
Internet : [le30.paris-saclay.com](http://le30.paris-saclay.com)

#### Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com'  
Ingrid Launay-Cotrebil  
Tél. : 01 60 36 22 12 ou 06 61 92 69 42  
E-mail : [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)

#### **À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY**

Situé à 20 km au sud-ouest de Paris, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay avec ses 27 communes est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense, organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.